

Réflexions sur les politiques culturelles. Un regard muséologique

Harvey, Fernand. *Histoire des politiques culturelles au Québec 1855-1976*. Québec, Éditions du Septentrion, 2022, 444 p.
ISBN 978-2-89791-326-7

Michel Côté

Volume 21, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1107029ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1107029ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)

1916-7350 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Côté, M. (2023). Review of [Réflexions sur les politiques culturelles. Un regard muséologique / Harvey, Fernand. *Histoire des politiques culturelles au Québec 1855-1976*. Québec, Éditions du Septentrion, 2022, 444 p. ISBN 978-2-89791-326-7]. *Rabaska*, 21, 200–205.
<https://doi.org/10.7202/1107029ar>

Réflexions sur les politiques culturelles. Un regard muséologique

MICHEL CÔTÉ

Muséologue, Québec

« On ne connaît la culture qu'à travers les cultures »
Edgar Morin

Il existe plusieurs angles pour approcher la définition de la culture : nous pouvons le faire à partir des œuvres et des objets, des institutions et des normes, ou encore des comportements. Fernand Harvey a choisi de traiter spécifiquement d'une entrée, celle des politiques culturelles et de les incarner sur un territoire, le Québec. Mais, même là, nous pouvons constater que la notion même de culture a pu varier selon les époques et l'environnement social. Nous pouvons ainsi passer de l'accès à l'éducation lettrée à l'écologie culturelle ou d'un regard institutionnel et technique à une lecture plus populiste. La culture demeure pourtant toujours identitaire en sachant que cette identité est évolutive et polysémique puisqu'elle se construit avec les contacts des autres cultures et avec notre environnement.

Fernand Harvey fait œuvre utile (avec compétence). Il nous permet de relire notre démarche collective face aux enjeux culturels en soulignant les contextes historiques et les forces en action. Il est aussi une source d'inspirations et de réflexions.

Certaines questions demeurent bien sûr toujours ouvertes mais nous pouvons sans douter nous appuyer sur les parcours poursuivis pour consolider nos pratiques et nous ouvrir à de multiples initiatives. D'une façon réductrice et selon mes expériences pratiques, je retiens plus spécifiquement certaines grandes thématiques. (Pardonnez-moi, Fernand Harvey d'ainsi entraîner votre travail vers mes propres interrogations).

1. De l'enjeu de l'éducation

Harvey souligne que les premières initiatives de l'État dans le domaine

de la culture (1855-1892) concernent d'une part l'aide aux associations et d'autre part l'enjeu de l'instruction publique. Nous oublions trop souvent les longs débats autour de l'instruction obligatoire, les critiques du système d'enseignement avant le rapport Parent ou les statistiques désastreuses sur l'alphabétisation. En 1866, le Québec comptait une vingtaine de collèges classiques qui formaient 2 500 élèves. Il n'est donc pas surprenant que l'on retrouve tout au long de cette histoire des politiques culturelles des références aux rapports étroits entre culture et éducation.

Cette question est encore très présente dans le débat public alors que l'on se questionne sur les savoirs à transmettre et sur la notion de culture générale.

Nous avons par ailleurs considérablement élargi la question de la formation en intégrant en plus de l'école des institutions comme les médias, les bibliothèques et les musées. Normand Baillargeon rappelait : « On va à l'école, et pour un temps substantiel, on se doit d'y aller. La lecture des journaux – et avec elle la fréquentation des médias, ajouterait-on aujourd'hui – a pu, avec raison, être présentée par Hegel comme un devoir de citoyen. Mais, geste libre, on fréquente les musées. L'école instruit, les médias informent, le musée interroge.¹ »

Nous aurions pu y ajouter les bibliothèques, les centres d'archives ou les centres d'interprétation. Harvey raconte d'ailleurs avec beaucoup de pertinence tous les débats autour de la création et de l'évolution des bibliothèques publiques. Sans oublier la question du contrôle par les autorités des objets de lecture ou la censure. Ces lieux culturels sont des lieux d'étude et de référence, des espaces de réflexion et de liberté en autant qu'ils soient autonomes, transparents et rigoureux. Or, certaines institutions semblent avoir été conçues d'abord et avant tout pour soutenir une cause ou défendre une idéologie ; la presse nous apprend ainsi que le gouvernement russe veut créer des musées avec le mandat d'expliquer « l'opération spéciale » en Ukraine.

Si nous ne pouvons penser la culture sans l'éducation (n'oublions pas que les cultures de certaines sociétés se transmettent d'abord oralement), nous ne pouvons ignorer le développement de l'art sans la formation et l'apprentissage des créateurs. On voit que cette question est apparue très tôt dans le cadre des politiques culturelles : attribution de bourses, cours de dessin, école des beaux-arts, conservatoires... Ce qui n'empêche pas la critique et la remise en question des manières de faire ou de transmettre.

En matière muséale, le ministère des Affaires culturelles a créé en 1974 le Service des musées privés avec notamment comme objectif l'amélioration de la formation du personnel des musées. En 1978, on confie à Marie-Odile

1. Normand Baillargeon, « Expressions et créations où en sommes-nous ? », dans *Le Musée pédagogique : un lieu autre. Espace de découvertes, de plaisir et de réflexion*, Musée de la civilisation, « Série Idées et défis », 2013, p. 82.

Jentel la charge de faire une enquête sur la formation muséologique et on voit apparaître différents programmes pour la formation et le perfectionnement du personnel. Par la suite, des programmes universitaires d'enseignement de la muséologie verront le jour et la Société des musées québécois continuera son action de formation.

Tout ce travail est essentiel pour le développement du secteur, tout comme les activités de recherche et d'évaluation. Les musées, qui existent d'abord et avant tout pour des publics, ne peuvent qu'interroger leurs rapports avec ceux-ci dans une perspective de transmission de différentes formes de savoirs.

Si Harvey nous rappelle que le secteur de la musique est le premier à bénéficier de bourses pour étudier à l'étranger avec la création du Prix d'Europe, nous pouvons constater que le Ministère à la fin des années 1970 a accordé des bourses en muséologie à une vingtaine de candidats qui ont fait des voyages d'études et participé à des activités de perfectionnement au Canada, aux États-Unis, en France et au Mexique. La formation conduit nécessairement à l'échange et au rayonnement puisque, avec le temps, les institutions québécoises deviendront elles-mêmes des lieux de formation et d'apprentissage pour des candidats en provenance de l'étranger. Noémie Drouget lors d'un colloque en 2013 à Liège, auquel je participais à titre de directeur général du musée, affirmait : « On ne peut ignorer l'influence qu'a exercée et qu'exerce encore le Musée de la Civilisation sur de nombreux musées européens.² »

2. Des relations culturelles

Pratiquement tous les chapitres du livre de Harvey abordent la question des relations culturelles du Québec avec d'autres États. La sauvegarde des archives de la Nouvelle-France impliquent des liens avec Londres et Paris ; la création du Prix d'Europe, la Maison des étudiants à Paris, les relations culturelles avec la France, l'aide aux minorités francophones hors Québec, l'intégration des immigrants, les relations extérieures du ministère des Affaires culturelles, voilà autant d'occasions pour nous démontrer que la politique québécoise se nourrit de ses liens avec l'extérieur et tout particulièrement avec la France (voir à ce propos le rôle de Lapalme sur la scène internationale).

Cette dimension d'ouverture sur le monde est bien évidemment essentielle dans l'établissement d'une politique culturelle. Il est d'ailleurs assez dommage qu'actuellement le Québec présente son ministère des Relations internationales comme d'abord et avant tout un outil de promotion économique alors qu'il pourrait jouer un rôle actif en matière de développement et de rayonnement culturel. Ne parle-t-on pas désormais de diplomatie culturelle ?

2. Noémie Drouget, « Le Musée de la Vie wallonne et ses modèles », dans *Le Musée d'ethnographie entre continuité et renouvellement*, Liège, Musée de la vie wallonne, 2014, p. 21.

Même si pendant longtemps la muséologie est restée en marge des politiques culturelles, les gouvernements du Canada et du Québec ont encouragé les échanges avec l'étranger et de nombreux muséologues ont pu établir des contacts et des activités de collaboration, notamment avec des musées français. Le centenaire de la Confédération et l'exposition universelle de Montréal, tout comme plus tard la réunion du Conseil international des musées à Québec en 1992 auront été des moments charnières dans l'évolution et la reconnaissance de la muséologie sur le plan national et international.

Les institutions muséales ont présenté de plus en plus de projets culturels mettant en valeur les arts et la culture d'autres sociétés ; ils ont aussi fait circuler sur d'autres territoires leurs propres productions. Les musées font effectivement partie d'un réseau international et la muséologie québécoise s'est nourrie des expériences des Amériques et de l'Europe³.

3. De l'interdépendance et de la gouvernance

L'histoire des politiques culturelles au Québec est aussi une histoire d'interdépendance et de gouvernance. Entente fédérale-provinciale, Commission royale sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences, Loi sur le Centenaire de la Confédération, débat sur la radiodiffusion et la création de la Commission canadienne de la radiodiffusion, la question des empiètements du gouvernement du Canada dans le domaine de la formation professionnelle, le Conseil des arts du Canada, les politiques fédérales en matière de muséologie..., « on ne saurait rendre compte de l'évolution de la politique culturelle du Québec sans la mettre en relation avec celle du gouvernement fédéral⁴ ».

Si parfois les actions des uns et des autres s'avèrent complémentaires et permettent le succès des opérations, elles peuvent aussi se retrouver en concurrence et même en contradiction. Le soutien au développement culturel ne s'appuie pas nécessairement sur la même vision et le leadership peut varier selon les périodes. Ainsi le développement de la muséologie québécoise ne peut faire abstraction du rôle historique de Parcs Canada ; en effet, il existe au Canada plus de 1000 lieux historiques et Parcs Canada a la responsabilité de 170 d'entre eux.

Les politiques culturelles sont portées par des institutions et par des individus. Tout au long du livre de Fernand Harvey, on peut constater l'influence et le pouvoir d'individus qui peuvent donner des orientations, fixer des objectifs et réaliser des projets. En muséologie, on peut reconnaître les influences de Jacques Hainard en Suisse, de Jean Guibal en France, de Duncan Cameron au

3. Personnellement je n'oublie ni l'importante contribution de l'Océanie, de l'Asie ou de l'Afrique, ou encore le privilège de participer à des comités scientifiques du Musée de l'Europe et de la Méditerranée, du Musée de l'Homme ou du Musée du Quai Branly en France.

4. Fernand Harvey, p. 275.

Canada ; au Québec et selon les périodes, nous pouvons et devrions mettre de l'avant des noms incontournables. Je rêve d'une exposition mettant de l'avant les démarches culturelles et scientifiques d'ethnologues comme Lacourcière, Séguin, Dupont ou Barbeau.

On voit aussi le poids des structures et les obstacles d'un environnement parfois hostile, tout comme on peut reconnaître la nécessaire collaboration de partenaires. La description du livre blanc préparé par Pierre Laporte avec une équipe de mise en chantier et la mise à l'écart du contrôleur du Conseil du trésor résume bien cet enjeu. Lorsque j'ai lancé le Musée des Confluences, j'ai été à même de constater la pression et les forces négatives cherchant à empêcher la réalisation d'un projet novateur.

Louise Beaudoin, ancienne ministre de la Culture, lors d'une entrevue et avec un sourire en coin, conseillait au futur ministre reprenant cette responsabilité de maintenir des rapports étroits avec le ministre des Finances et avec le premier ministre. Une politique culturelle doit recevoir un appui inconditionnel de la part du gouvernement puisque souvent elle repose sur l'intervention de plusieurs responsables ministériels ; elle doit aussi s'incarner dans une structure et dans un mode opératoire. Un livre blanc ou vert ne demeure qu'une orientation générale ; c'est dans le plan d'action ministériel annuel que nous pouvons réellement mesurer son importance. D'autant plus qu'une intention exprimée peut produire des effets pervers ou tout simplement connaître des difficultés de mise en place.

Cela est d'autant plus vrai que certains plans d'actions sectoriels ne s'appuient pas sur une politique générale écrite mais sur une analyse des besoins conjoncturels, sur un état de la situation et sur des conditions de réalisation. Il y a parfois des urgences, des moments propices ou tout simplement des appels de partenariats et de collaboration.

Dans ces cas, les équipes ministérielles, tout en recevant un appui des autorités, peuvent mener des projets et soutenir des initiatives. Responsable entre autres du dossier « muséologie » au ministère des Affaires culturelles, pendant une certaine période, notre équipe a élaboré un plan d'interventions, mis sur pied une stratégie et réalisé divers programmes permettant de soutenir les institutions au fonctionnement, mais aussi de mettre l'accent sur l'amélioration de certaines pratiques. La politique culturelle se construisait par l'action.

4. De la culture

Mais de quoi parle-t-on ? Des arts et des créateurs ? De cadre de vie et manières de faire et d'être ? De diversité culturelle, de vision multiculturelle ou interculturelle ? D'institutions et d'industries culturelles ? De publics et de

citoyens ? De culture savante et de culture populaire ? De culture scientifique ?⁵ La notion de culture a évolué avec le temps tenant compte de la complexité et de la diversité du réel ; si la société change, cela suppose ajustements, remises en question, adaptations... Des questionnements ont été laissés en plan, de nouvelles interrogations ont vu le jour ou tout simplement ont été reprises avec une nouvelle intensité, un angle différent.

Des exemples. Le ministère des Affaires culturelles a été la première structure gouvernementale à héberger une Direction de l'immigration (1966) ; question négligée avant la Révolution tranquille, on en mesure actuellement toute l'importance. Sous l'angle de l'intégration, de la reconnaissance ou de la mise en valeur. Puis, cela est convenu, la transformation technologique ; du débat sur la radiodiffusion nous en sommes venus à discuter des GAFA et d'intelligence artificielle. Le tout s'accompagne d'une réflexion sur les limites et dangers d'une culture dominante. Enfin, la question du territoire. Des expositions itinérantes et de la déconcentration, nous parlons maintenant de la richesse culturelle des territoires, du rôle des municipalités, et des liens étroits entre environnement, économie, société et culture. En muséologie, une analyse thématique, territoriale et organisationnelle serait nécessaire ; elle devrait tenir compte de la diversité des publics, des modes d'apprentissage ou encore de la variété des projets scientifiques et culturels.

Il est intéressant de reprendre cette histoire des politiques culturelles en regard de l'évolution sociale du Québec et de la transformation des disciplines. Nous mesurons le chemin parcouru et nous percevons les défis à relever. Le principe même de la création repose sur la fluidité et l'éclatement des pratiques ; nos références culturelles sont globales et viennent souvent de cultures dominantes (cinéma et musique anglo-saxonnes par exemple), mais elles sont le fruit de lectures propres adaptées à la réalité locale. Nous sommes de quelque part, nous avons notre propre histoire et nos propres mythes : « la création et le maintien de cultures spécifiques sont des processus dynamiques inhérents aux sociétés humaines⁶ ».

D'où l'importance de continuer à suivre la construction des politiques culturelles des États.

5. En 1979, le ministère des Affaires culturelles crée un groupe de travail sur les musées scientifiques ; un rapport final sera rendu public en 1980. Le tout est laissé sans suite et son président Fernand Séguin le déplore dans un article de presse (septembre 1980).

6. Jean-Claude Ruano-Borbalan, « Valeurs et cultures : allons-nous devenir postmodernes ? », dans Nicolas Journet (dir.), *La Culture : de l'universel au particulier*, Auxerre, Éditions des Sciences humaines, 2002, p. 341.